

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

tenue le 1^{er} octobre 2009 à 10 heures
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Gilles Vaillancourt, vice-président ;

M. Jean-Jacques Beldié	M. Jean-Robert Grenier
Mme Patricia Bittar	M. James V. Infantino
M. André Boileau	M. Michel Kandyba
M. Claude Dauphin	M. Paul Larocque
Mme Chantal Deschamps	M. Daniel Lucier
M. Alan DeSousa	M. Bill McMurchie
M. Alvaro Farinacci	M. John W. Meaney
M. Michel Gilbert	Mme Jacqueline Montpetit
M. Claude Gladu	M. Michel Prescott
M. Jacques Goyette	Mme Monique Worth

N'ONT PU ASSISTER

M. Gérald Tremblay, président, M. Richard Bélanger, M. André Lavallée,
M Sergio Pavone, M. Jean-Marc Robitaille et Mme Francine Senécal.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la
Communauté, Me Claude Séguin et l'assistante-secrétaire, Mme Line
Rioux, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 24 septembre 2009 et l'avis public a
été donné le 21 septembre 2009.

L'assemblée est déclarée ouverte à 10 h 10 par le président d'assemblée,
M. Vaillancourt.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ni aucun conseiller n'a posé de question.

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Dépôt, conformément à l'article 162 de la Loi sur la Communauté
métropolitaine de Montréal, du rapport du président du comité exécutif
sur la situation financière de la Communauté.

DÉPÔT DU CERTIFICAT DE CRÉDITS DU TRÉSORIER

DÉPÔT, conformément à l'article 165 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, du certificat du trésorier daté du 24 septembre 2009 établissant à 90 774 545 \$ l'estimation des crédits nécessaires pour l'exercice financier 2010 relativement aux engagements et obligations de la Communauté.

CC09-010

BUDGET 2010 DE LA COMMUNAUTÉ

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE09-109 adoptée à sa séance du 17 septembre 2009,

PROPOSÉ PAR : M. Claude Gladu

APPUYÉ PAR : M. Jean-Robert Grenier

Il est résolu d'adopter le budget de la Communauté pour l'exercice financier 2010 au montant de 103 445 185 \$ joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 15.

La résolution numéro CC09-010 consignée dans ce procès-verbal, est considérée signée.

Gérald Tremblay
Président

Claude Séguin
Secrétaire